

soon to come. In this context, Korean issues are good to be known by any contemporary diplomat or other specialist in the field of international relations.

Artur Lakatos

La decomunisation à la Roumaine: la perspective nord-américaine
Prezentul trecutului recent. Lustrare și decomunizare în postcomunism [Le présent du passé récent. Lustration et décommunisation au postcommunisme], volume coordonné par Lavinia Stan, préface de Vladimir Tismaneanu, Bucarest, Éditions Curtea Veche, 2010, 535 pages

Lavinia Stan est professeur de sciences politiques au Canada, à l'Université St. Francis Xavier, et cette édition de son livre représente une version roumaine de l'ouvrage *Transitional Justice in Eastern Europe and the Former Soviet Union*, Routledge, 2009.

Antérieurement, l'auteur a publié *Religion and Politics in Post-Communist Romania*, Oxford University Press, 2007 et *Church, State and Democracy in Expanding Europe*, Oxford University Press, 2011 (toutes les deux en collaboration avec son époux, M. Lucian Turcescu), et ultérieurement elle a édité la monumentale *Encyclopedia of Transitional Justice*, Cambridge University Press, 3 volumes, 2013 (en collaboration avec Nadya Nedelsky) et *Transitional Justice in Post-Communist Romania*, Cambridge University Press, 2013. En même temps, l'ouvrage *Post-Communist Transitional Justice: Lessons from 25 Years of Experience* est à paraître à Cambridge University Press (toujours avec Nadya Nedelsky). Pour finir avec la présentation de ce palmarès scientifique impressionnant, nous allons dire que Mme Stan est aussi l'auteur d'un grand nombre d'études et d'articles sur de différents thèmes de sciences politiques.

Le livre propose une comparaison de la situation des anciens pays communistes de l'Europe de l'Est, prenant comme repère les thèmes de la lustration, de l'accès aux dossiers de la police politique et des procès intentés aux responsables de la répression. Modestement appelé "volume coordonné par", le travail représente, dans une grande mesure, le résultat des recherches de Mme Stan qui signe, en dehors de l'Introduction et des Conclusions, quatre des huit études qui le constituent, et qui regardent les cas de la Pologne, de la Hongrie, de l'ancienne Union soviétique et de la Roumanie. Concernant l'Allemagne, nous y retrouvons l'étude de Gary Bruce, sur la République Tchèque et la Slovaque celui écrit par Nadya Nedelsky, sur la Bulgarie par Momcil Metodiev et, enfin, sur la Slovénie par Tamara Kotar.

Il s'agit d'un travail du domaine appelé *transitional justice*, terme anglo-saxon des sciences politiques qui vise la totalité des mesures prises par un État en vue de réparer les violations des droits de l'homme perpétrées par le régime politique antérieur, et qui n'a pas d'équivalent dans l'espace culturel européen. Concernant les régimes communistes, il pourrait être traduit, *grosso modo*, par l'"histoire et la mémoire du communisme", expression qui vise l'ensemble des mesures de

décommunisation. Nous serions donc bien d'accord avec Mme Stan quand elle utilise, comme équivalent de l'expression anglaise, les notions "assumer le passé récent", "confrontation avec le passé" ou "politique de la mémoire", tout en rejetant le calque "justice de transition" qui, en roumain, indique un prétendu caractère transitoire du processus lui-même (p. 39).

Nous n'allons pas entrer dans la matière proprement dite du livre – dense, tant du point de vue de la présentation complète des cas, que par la période visée (1989 – la chute des régimes communistes de l'Europe de l'Est et 2007 – l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie en Union européenne) – que pour nous arrêter sur le cas roumain et sur les conclusions tirées par l'auteur à la suite de l'évaluation de tout ce processus.

Comme nous disions plus-haut, le chapitre écrit par Mme Stan s'arrête sur: la gamme répressive de la Securitate, l'épineux problème de la lustration, l'accès aux dossiers de la Securitate et les procès intentés aux officiels communistes. L'étude indique les groupes sociaux intéressés dans la rupture avec le passé totalitaire (les anciens détenus politiques, les propriétaires des biens confisqués par le régime et autres victimes), en contraste avec l'État, accaparé en 1989 par "le deuxième échelon non-reformé du parti communiste" (p. 284), et aussi le clivage entre la génération âgée (qui a connu la démocratie de l'entre-deux guerres et a souffert la répression et les confiscations de la fin des années '40 et du début des années '50 du dernier siècle) et les génération d'après, nées et formées dans le socialisme réel.

La décommunisation en contexte roumain est vue comme l'ensemble des mesures qui visent l'écartement des membres de l'ancienne nomenklatura du procès de décision politique, le dévoilement des agents et des collaborateurs de la Securitate, la condamnation officielle du régime communiste pour ses actions criminelles et la violation systématique des droits de l'homme, la restitution des propriétés confisquées, la réhabilitation des victimes des répressions politiques (en particulier, des anciens détenus politiques) et la condamnation pénale des responsables du Parti et de la Securitate.

Pour illustrer l'analyse, nous allons donner quelques exemples.

La caractérisation, en mars 1997, par le président d'alors Emil Constantinescu, de la lustration comme "périmée", pour le bon et simple motif que la Convention Démocratique avait gagné le pouvoir politique contre les partis nés du Front du salut national, est commentée par l'auteur de cette manière: "Cette position, condamnée vivement par la société civile, a étouffé toute tentative de légiférer la lustration et elle a affecté la popularité de Constantinescu, éloignant de lui exactement les segments sociaux qui l'avaient soutenu pendant sa campagne présidentielle." (p. 255)

Concernant le manque d'efficacité du Conseil national pour la recherche des archives de la Securitate (CNSAS), l'auteur indique les facteurs qui l'ont conditionné: les omissions de sa loi de fonctionnement, les opinions irréconciliables et les fluctuations des loyautés politiques des membres du Collège de direction, la faiblesse de la Justice (et même son mépris envers la loi et l'État de droit) et le manque de volonté politique, tant des représentants du pouvoir, que de l'opposition, pour conclure: "Au lieu d'être le moyen de 'confrontation' avec le passé récent, le

Conseil est vite devenu un de ses principaux obstacles.” (p. 263) Enfin, sur le même thème: “La manière dont le CNSAS a effectué les vérifications de 2000 et 2004 a gravement compromis son image publique et, en dernière instance, a délégitimé tout l’effort de dévoilement publique de la Securitate.” (p. 264) Il est à noter que ces conclusions, qui suivent a une analyse équilibrée, neutre (mais pas froide), se rejoignent aux prises de positions amères des représentants des victimes et des militants anticommunistes.

La conclusion de l’auteur est univoque: “Après presque deux décennies, le pays n’a pas fait de progrès significatif envers la réévaluation du passé communiste, la décommunisation étant ralentie et sabotée.” (p. 286) Les explications pour cet état de choses son liés, d’une part, au contexte du communisme roumain et, d’autre part, à la dynamique propre au postcommunisme autochtone. Concernant le premier aspect sont indiqués: les bénéfices associés à la mobilité sociale des couches sociales traditionnellement défavorisées, à cause de leur statut antérieurement inimaginable, et le niveau élevé de ralliement à la politique du régime (à travers le grand nombre de membres du parti et d’indicateurs de la Securitate), à la différence du nombre des victimes et des contestataires. Concernant le deuxième aspect sont indiqués: le nombre réduit des victimes du communisme qui étaient encore en vie en 1990 et la reproduction (et non pas la reconversion) des élites communistes à travers le déplacement des responsabilités (qui étaient aussi leurs responsabilités) vers la personne de Nicolae Ceaucescu.

Enfin, nous allons résumer les conclusions du livre.

Quant à la “sérosité et la promptitude” (p. 485) des mesures de décommunisation, les pays de l’Europe de l’Est et de l’ancienne Union soviétique sont repartis en quatre grands groupes: 1) l’adoption rapide de la lustration, de l’accès aux dossiers des organismes répressives et la poursuite en justice de leurs responsables (l’Allemagne, la République Tchèque et les Pays Baltes); 2) mesures similaires, mais modérées et retardées (la Hongrie et la Pologne); mesures faibles et/ou incomplètes de décommunisation (la Roumanie et la Bulgarie); 4) absence de ces mesures (la Slovaquie, la Slovénie, l’Albanie et les anciens républiques soviétiques).

Voilà la thèse qui explique, selon Mme Stan, ces différences: “Sans considérer que le type de la transition ou la libre circulation et la liberté de la parole soient manqués d’importance, nous avançon l’idée qu’un déterminant plus fort qui fait assumer le passé le représente le pouvoir politique relatif des successeurs des partis communistes et leur opposition.” (pp. 496-497) À ce modèle d’analyse on subsume trois variables: 1) la composition, la direction d’action et la force de l’opposition, tant avant qu’après 1989; 2) les méthodes dominantes par lesquelles le régime communiste a soumis la société (répression et/ou cooptation); et 3) la tradition pluraliste du pays avant l’instauration du communisme. En conclusion, l’auteur identifie trois facteurs qui, d’une manière cumulative, donnent sens à la décommunisation et, d’une manière connexe, à l’action d’assumer le passé: 1) l’an où les lois de la lustration et de l’accès aux dossiers secrets ont été adoptés par les Corps législatives; 2) la largeur, l’impact et leurs effets sur les catégories sociales

visées; 3) le nombre des dossiers judiciaires qui ont visé l'inculpation des membres de la nomenclatura et de la police politique.

Pour finir ce tableau suggestif et crédible de la réalité postcommuniste, nous allons indiquer une observation de Mme Stan, qui dit que "le passé reste relevant même deux décennies après la chute des régimes communistes" (p. 499), et qui pouvait être instructive pour ceux qui soutiennent l'idée d'une prétendue "illusion de l'anticommunisme" au postcommunisme roumain.

Un dernier mot sur la rédaction: des travaux importants, comme celle-ci, doivent bénéficier d'une attention éditoriale spéciale, tant du point de vue du langage des sciences sociales, que de la langue roumaine. Ainsi, l'utilisation de certains barbarismes, qui viennent des calques anglais et qui étaient à éviter par une rédaction attentive, est irritante. Voilà quelques exemples du premier registre: "comités de purification" au lieu de "comités d'épuration"; "actions retributives excessives" au lieu de "mesures légales (*peines*) excessives"; "Sous la surveillance de la *contre-intelligence*" au lieu de "Sous la surveillance des *Contre-informations*"; "dans le cas des *trans-lieux (transplacements)* de Pologne et de Tchécoslovaquie, la démocratie..." au lieu de "en Pologne et Tchécoslovaquie la démocratie a été *introduite (transposée)*..."; "communisme *patrimonial*" au lieu de "communisme *de clientèle*", terme qui évite, en roumain, les sens (plus étroites) d'"hérité" et d'"héréditaire". Voilà maintenant quelques exemples du deuxième registre: "implémenter" au lieu d'"introduire", "appliquer", "mettre en pratique", en fonction de contexte; "accesser" au lieu d'"accéder"; "rejection" au lieu de "rejet" ou "la première ministre" au lieu de "Mme le premier ministre".

Enfin, nous attendons avec le plus grand intérêt l'édition roumaine de l'ouvrage de Mme Stan sur le même thème qui porte sur la décommunisation jusqu'en 2013, une parution nécessaire pour les sciences sociales de Roumanie.

Mircea Stănescu

"Communisme", nos 99-101/2011

D'abord, il est utile de dire quelques mots sur la revue, étant donné qu'elle est peu connue en Roumanie et, selon nos informations, elle a été une seule fois présentée, à l'occasion du numéro spécial consacré à la Roumanie (91-92/2007).

La revue trimestrielle *Communisme* a été créée en 1982. Jusqu'en 1986, elle a été éditée par les Presses Universitaires de France, puis publiée à L'Âge d'Homme, à l'appui de l'éditeur Vladimir Dimitrievitch. Dès le début et jusqu'en 1995, la revue a été dirigée par Annie Kriegel, puis par Stéphane Courtois, nom bien connu au public roumain à la suite du *Livre noir du communisme*.

La revue a été créée à l'initiative de Courtois (ancien militant maoïste), qui a groupé autour de lui d'autres militants communistes désengagés après 1971 (l'année de la publication par Soljenitsyne de l'*Archipel du Goulag*), et à l'appui d'Annie Kriegel, elle-même un ancien membre de l'appareil du Parti communiste français,